



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géographie

de l'Université des Antilles et de la
Guyane

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Guyane, Martinique

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150009130

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

FLSH, Campus de Schœlcher, Martinique, pour toute la licence de *Géographie* ; à Camp Jacob en Guadeloupe, quelques enseignements de géographie sont dispensés en première année de licence en *Sciences humaines et sociales* (SHS).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence délivre en trois ans le socle des connaissances en géographie, au croisement des sciences de la Terre et des sciences sociales. Suivant le choix de parcours, les étudiants s'orientent soit vers les métiers de l'enseignement, soit vers les métiers de l'aménagement. Cette orientation se fait progressivement de la deuxième à la troisième année, les étudiants conservant des possibilités de changements de parcours et de mentions tout au long de leur cursus. La maquette des enseignements indique 480 heures en présentiel étudiant chaque année. Dans un souci d'aide à la réussite, des procédures variées de suivi des étudiants sont mises en œuvre. En outre, le choix de dispenser un apprentissage aux techniques de traitement de données et de cartographie met la formation en phase avec certaines compétences requises sur le marché du travail dans le domaine de l'aménagement. Les effectifs relativement réduits d'étudiants par promotion (entre 30 et 60 suivant chacune des trois années) permettent à l'équipe pédagogique d'effectuer un suivi des étudiants.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Géographie* permet d'acquérir progressivement les fondamentaux de la discipline, depuis une première année généraliste où les étudiants sont sensibilisés aux notions de base en géographie en même temps qu'à d'autres sciences humaines et sociales, une deuxième année de consolidation de ces savoirs puis une troisième année où se renforce la spécialisation suivant le parcours *Métiers de l'enseignement* ou *Sociétés et environnement*. Les étudiants acquièrent des connaissances en géographie physique et humaine, à travers des unités d'enseignement portant tant à une échelle mondiale qu'à une échelle régionale voire locale. Sur ce dernier point, la formation est en phase avec son environnement avec des éclairages spécifiques sur les territoires caribéens en particulier et américain en général. Cependant, les contenus pédagogiques dans le parcours *Sociétés et environnement* sont en décalage avec les objectifs professionnels annoncés (métiers de l'aménagement) : les unités d'enseignement ont trait à une géographie générale et rares sont les éléments ayant trait à l'aménagement en termes d'acteurs, de méthodes et d'outils de planification, en-dehors d'un apprentissage au traitement des données et à la cartographie. Un stage facultatif de 20 heures est proposé dans ce parcours en L3, et gagnerait à devenir obligatoire - sur le même modèle que le stage de 20 heures, exigé dans le parcours *Métiers de l'enseignement*.

L'équipe pédagogique manifeste un souci notoire de répondre aux besoins spécifiques de la population étudiante en termes de remise à niveau. Les dispositifs d'aide à la réussite comprennent la mise en place d'enseignants référents en licence première année, l'accueil des nouveaux étudiants par des étudiants des années supérieures, ou des évaluations générales du niveau des étudiants en début de première et deuxième année. Mais l'équipe reconnaît la faiblesse des résultats de ces processus.

Il manque d'informations précises sur l'insertion professionnelle et sur la poursuite d'études.

L'équipe pédagogique connaît une période de fragilité due à de nombreux départs (sur 13 enseignants-chercheurs, 5 départs à la retraite entre 2011 et 2014 compensés par un recrutement en 2011). Les dispositifs actuels de pilotage ne sont pas optimaux dans la mesure où il n'y a pas de délégués étudiants, ni de conseil de perfectionnement, ni encore de processus d'évaluation des enseignements par les étudiants. En outre, il n'y a pas d'intervenant professionnel en deuxième et troisième année dans le parcours *Sociétés et environnement*, ce qui nuit à l'objectif affiché de professionnalisation.

- Points forts :

- Des procédures d'évaluation régulières des étudiants mises en œuvre avec des enseignements de mise à niveau.
- Une formation en phase avec l'identité et les caractéristiques géographiques des territoires caribéens.
- Une formation au traitement de données et à la cartographie, dispensant des compétences techniques utiles à l'aménagement.
- Des procédures originales et variées d'aide à la réussite, comme les évaluations générales de niveau en début de première et de deuxième années.

- Points faibles :

- Un contenu pédagogique insuffisamment professionnalisant en termes de descriptif des enseignements et de présence de professionnels dans l'équipe pédagogique.
- Une équipe pédagogique fragilisée par de nombreux départs.
- L'absence d'informations quantifiées et précises sur le devenir des étudiants.
- Des résultats insuffisants aux procédures d'aide à la réussite.
- Un dispositif de pilotage restreint à l'équipe pédagogique, sans délégués étudiants ni conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

La situation de fragilité relative que connaît l'équipe pédagogique en raison de nombreux départs à la retraite, nécessiterait le recrutement de nouveaux enseignants-chercheurs. Comme une des faiblesses relevées est le manque de professionnalisation vers les métiers de l'aménagement, cette période de turn-over pourrait être mise à profit pour redéfinir les contenus pédagogiques en phase avec les métiers visés. La professionnalisation pourrait aussi passer par l'intégration d'intervenants professionnels à l'équipe pédagogique, et par un stage rendu obligatoire en troisième année de licence. Dans la mesure où l'équipe nourrit le projet de mettre en place une licence professionnelle *Aménagement durable des territoires et urbanisme dans le Bassin Caraïbe*, quelques unités d'enseignement pourraient être mutualisées en L3 entre le parcours *Sociétés et environnement* et la licence professionnelle. En outre,

des rapprochements pourraient être menés avec le parcours *Economie de l'environnement et de l'aménagement du territoire* de la licence mention *Economie-Gestion*.

Les dispositifs d'aide à la réussite devraient être renforcés. Les procédures existantes mais encore facultatives, comme le tutorat, pourraient être rendues obligatoires.

Enfin, des informations sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études après la licence devraient être rassemblées et utilisées dans le pilotage de la mention.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 12 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1414

Monsieur le Président,

L'établissement ne formule pas d'observation concernant le rapport provisoire reçu pour la **licence de géographie (dossier : LI-S3LI150009130)**.

Je n'émetts donc pas d'objection à une publication en l'état de ce rapport.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour la présidente de l'université des
Antilles et de la Guyane et par délégation de signature,



Corinne MENCE-CASTER

Le Directeur de cabinet,
Jacky NARAYANINSAMY

